



Accessibilité Handicap Formation

dstny

15/11/2022

01

Sensibilisation Handicap

Sensibilisation Handicap

- Tous nos formateurs et le personnel Dstny amené à être en contact direct avec les apprenants ont suivi une Sensibilisation Handicap.
- Le Référent Handicap de Dstny est votre interlocuteur privilégié pour toutes demandes spécifiques et pour mieux répondre à vos besoins d'accompagnement et d'adaptations referent.handicap@dstny.fr
- Le personnel d'accueil du bâtiment de la Maison du Textile, siège social et lieu principal de dispense des formations Dstny, 37-39 rue de Neuilly 92110 Clichy, a également suivi une Sensibilisation Handicap, conformément à la LOI n° 2015-988 du 5 août 2015 ratifiant l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014, pour les ERP de 5ème catégorie.

02

Accessibilité des locaux de formation

Accessibilité des locaux

- Le bâtiment de la Fédération du textile atteste de l'achèvement des travaux et actions de mise en accessibilité prévus dans un agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) du 19 juin 2017 en qualité d'ERP de 5^{ème} catégorie.
- Une borne d'appel STEP HEAR permet aux PMR de demander l'assistance du personnel d'accueil afin d'accéder au hall d'entrée.
- Si l'accessibilité du bâtiment est jugée insuffisante au regard du besoin d'adaptation de l'accueil d'un apprenant en situation de handicap, Dstny fait appel à l'Holiday Inn Clichy pour la location d'une salle de formation. L'établissement dispose de :

Espaces publics et Parking Accessible Aux PMR

- Places de parking accessibles aux personnes en fauteuil roulant: 4
- Rampe d'accès au bar/ salon / restaurant de l'hôtel
- Ascenseur à tous les étages
- La dépose-minute se situe à proximité de l'entrée

Accessible Aux Malentendants

- Alertes ou alarmes visuelles

Accessible Aux Malvoyants

- Braille dans les ascenseurs et les parties communes
- Alarmes sonores dans les couloirs

03

Adaptations Formations

Adaptations Formations

- Pour faciliter l'accès aux apprenants en situation de handicap, Dstny accorde une importance majeure à la phase précédant leur accueil physique. Celle-ci doit permettre d'évaluer les besoins spécifiques de chaque personne accueillie et de définir et déployer les éventuelles actions à mettre en œuvre.
- Un temps d'échange spécifique entre l'apprenant, le formateur et la chargée de formation sera proposé en amont de manière à adapter au mieux la formation.

Handicap Moteur

Le Bâtiment de la Maison du Textile est équipé d'un dispositif [Step-hear](#) afin de solliciter l'assistance du personnel d'accueil et des formateurs pour l'accès et la circulation dans les locaux

Nos Partenaires

STEP-HEAR
ACCESSIBILITY IN 1 2 3

Adaptations Formations

Handicap Auditif

Aménagement des temps et rythmes de formation en fonction des besoins de l'apprenant

Adaptation des postures, gestuelles et diction du formateur et du contenu pédagogique

Intervention d'interprètes ou traducteur LSF ou vélotypiste

Réduction de la taille du groupe

Mise à disposition de masque avec fenêtre transparente pour le formateur dans le cadre du protocole sanitaire

Sensibilisation du reste du groupe

Nos Partenaires



Paris interprétation
SERVICE D'INTERPRÈTES EN LANGUE DES SIGNES

Adaptations Formations

Handicap Visuel

Adaptation des postures et gestuelles du formateur et du contenu pédagogique avec utilisation de la lecture audio
Réduction de la taille du groupe
Sensibilisation du reste du groupe

Maladie Invalidante

Aménagement des temps et rythmes de formation
Sensibilisation du reste du groupe

Handicap Psychique

Aménagement des temps et rythmes de formation
Adaptation de la posture du formateur et du contenu pédagogique
Réduction de la taille du groupe
Sensibilisation du reste du groupe

Déficiência Intellectuelle

Aménagement des temps et rythmes de formation
Adaptation de la posture du formateur et du contenu pédagogique
Réduction de la taille du groupe
Sensibilisation du reste du groupe

Vos ressources

- R.H.F. (Ressource Handicap Formation) AGEFIPH : qu'est ce que c'est ?
- En savoir plus :
<https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- Contacts en région :
https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2022-10/Agefiph_RHF-contacts-region_202209.pdf



Vos ressources

- P.A.S. (Prestations d'Appuis Spécifiques) :
- Les Prestations d'Appuis Spécifiques ont pour objectif d'identifier les besoins en lien avec les conséquences de la situation de handicap à tout moment du parcours de la personne et les moyens de les compenser. Elles sont conçues et financées par l'Agefiph et Fiphfp.
- Elles sont déployées en Île-de-France par des prestataires sélectionnés par l'Agefiph et le Fiphfp.
 - Qui peut mobiliser les PAS ?
 - Pôle emploi, Cap emploi et Missions locales
 - Médecins du travail
 - Employeurs privés
 - Employeurs publics sous convention avec le FIPHFP et les Centres de Gestion
 - Qui peut bénéficier des PAS ?
 - Les personnes reconnues en situation de handicap ou en voie de l'être :
 - Salariés
 - Agents de la fonction publique
 - Travailleurs non salariés
 - Alternants
 - Stagiaires de la formation professionnelle
- En savoir plus : <https://www.agefiph.fr/aides-handicap/prestations-dappuis-specifiques>

Informations pratiques

- **CGV**
- **Règlement intérieur**

- Contactez notre Référent Handicap
 - Pour :
 - Un besoin d'adaptation de formation
 - Un besoin administratif ou de suivi de formation spécifique
 - Une question d'ordre technique ou pédagogique
 - Poser une question ou demander un renseignement
- Rendez-vous sur les pages dédiées de notre site web
 - Pour :
 - Trouver rapidement une formation par domaine
 - Consulter, télécharger ou imprimer les programmes détaillés
 - S'inscrire ou inscrire plusieurs salariés aux sessions interentreprises et recevoir immédiatement la réservation

- **Chloé DAEYE**
- **09 70 71 10 12**
- **referent.handicap@dstny.fr**

Thank you.

dstny